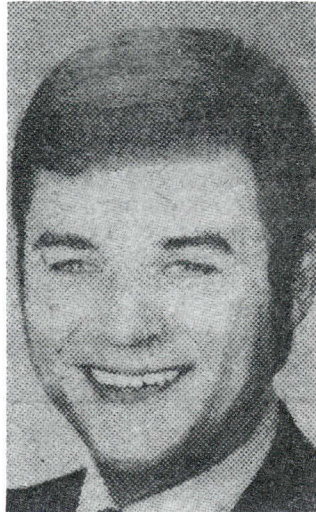


Nouveau règlement sur l'utilisation du français en Alberta

Le ministre de l'Éducation de l'Alberta, M. Julian Koziak, a annoncé que des changements seraient apportés au règlement du gouvernement en vue de permettre, dans les écoles de sa province, l'utilisation du français comme langue d'enseignement pour tous les cours sauf ceux qui ont pour objet l'enseignement de l'anglais.

Prenant la parole à la réunion annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui célébrait son 50^e anniversaire de fondation, le ministre a dit espérer que ce règlement plus souple fournirait aux étudiants de meilleures chances de devenir véritablement compétents tant en français qu'en anglais.

Au cours du banquet qui soulignait ce 50^e anniversaire et auquel assistait le secrétaire d'État, M. John Roberts,



M. Julian Koziak
Ministre de l'Éducation de l'Alberta

celui-ci a également déclaré: "On ne peut plus dire aux Canadiens français, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, que 370 ans après l'arrivée des premiers colons français, 200 ans après la promulgation de l'Acte de Québec, qui protégeait les droits linguistiques et plus de 100 ans après la Confédération et 7 ans après la promulgation de la Loi sur les langues officielles qui, elle aussi, protégeait, les droits linguistiques, on ne peut plus dire que notre société n'est pas prête et n'a pas déterminé si, oui ou non, le principe des langues officielles constitue un des principes fondamentaux qui la régit.

"Le temps est maintenant venu d'accepter les droits linguistiques dans notre pays et de leur reconnaître le même statut et la même importance que nous accordons aux autres libertés fondamentales de l'homme."

Les pêches: gains importants pour le Canada

"Le Canada a atteint ses principaux objectifs lors de la réunion spéciale de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (ICNAF) qui a pris fin à Ténériffe (Espagne) le 9 décembre 1976," a déclaré M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et de l'Environnement.

L'assemblée a adopté, à forte majorité les modifications à la Convention, proposées par le Canada, et qui lui reconnaissent le droit de gérer les pêches à l'intérieur de la nouvelle zone de 200 milles, établie le 1^{er} janvier 1977. La Commission renonce à toute juridiction dans cette zone, mais reste à la disposition du Canada en ce qui concerne la consultation scientifique.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Les modifications adoptées par la Commission doivent être soumises à l'approbation des pays membres.

L'assemblée a également accepté une résolution canadienne qui recommande, dès 1977, la prise rapide de mesures destinées à établir un nouveau cadre de coopération multilatérale pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, et qui tiennent compte de la nouvelle carte des eaux territoriales. Une conférence internationale sur le sujet devrait avoir lieu bientôt; le Canada y sera en première ligne des conversations.

Nouvelles brèves

■ Les producteurs d'arbres de Noël du Québec ont mis cette année sur le marché environ 1,4 million d'arbres de Noël dont la vente devait rapporter quelque 6 millions \$. Les ventes se sont effectuées surtout aux États-Unis et au Venezuela.

■ Le secrétaire d'État a annoncé la nomination de M. John A. Young au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada pour une période de cinq ans.

■ Le ministre des Transports, a annoncé que *Transports Canada* a repris en décembre 1976, au large de Thunder Bay, ses essais de déglçage au moyen d'une plate-forme de proue sur

coussin d'air, dans le cadre d'un programme mixte gouvernement-industrie. Si ces essais s'avèrent concluants, *Transports Canada* espère pouvoir prolonger la saison de navigation à Thunder Bay ainsi qu'aux autres ports des Grands lacs.

■ Les cargaisons dans le port de Québec ont augmenté de 155 969 tonnes pour le seul mois de juin 1976. Pour l'ensemble des cinq dernières années, la hausse fut de 366 901 tonnes. Au cours de cette période, on a connu une hausse du tonnage pour les céréales, le charbon, les minerais concentrés, le sel, le pétrole, les rebuts de métal etc., mais une baisse pour l'amianté, le bois, le papier journal et la pâte de bois.

■ Du 1^{er} avril au 30 septembre 1976, on a enregistré au total 9 637 feux de forêts s'étendant sur 3 842 000 acres. Pour la période correspondante de l'année dernière, les données sont de 10 761 feux qui ont ravagé 2 493 000 acres de terrain, alors que les moyennes des 10 dernières années ont été de 8 098 feux et 2 411 000 acres pour la même période.

■ Les 22 collègues d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario sont maintenant en mesure d'offrir, selon la demande, certains cours et programmes entièrement en français.